

Association de Sauvegarde du Patrimoine de FEGERSHEIM-OHNHEIM 35 rue de Lyon 67640 FEGERSHEIM

BULLETIN D'INFORMATIONS n° 16

Chers adhérent (e) s

L'année dernière le projet de mise en valeur du fond statuaire que nous portions s'est concrétisé.

En effet, la commune a intégré et mis en valeur des éléments lapidaires (fragments de statues de croix de chemin) de grande valeur dans le funérarium du cimetière de Fegersheim.

Cette année, nous militons pour la mise en valeur de nouveaux éléments patrimoniaux, à savoir les anciennes horloges des églises de Fegersheim et Ohnheim.

Concernant le Plan Local d'Urbanisme de l'Eurométropole de Strasbourg, pas d'évolutions majeures, idem concernant le maintien des zones EIUP (Ensemble d'intérêt urbain et patrimonial) et la protection individuelle d'un certain nombre de maisons, comme cela existe dans un certain nombre de communes de l'Eurométropole. Par contre, nous ne pouvons que constater la densification en cours.

Par rapport aux aménagements envisagés au niveau de la RD1083, sur lesquels nous avons fortement milité, les engagements concernant la trémie ou le boulevard urbain semblent bien lointain...

Par ailleurs, l'association continue à s'impliquer dans l'étude et la réhabilitation du cimetière juif de Fegersheim. Ce travail est réalisé en partenariat avec le consistoire israélite du Bas-Rhin, la région Grandest, la commune de Fegersheim, la société d'histoire des quatre cantons, le cercle généalogique d'Alsace et vos serviteurs.

Bertrand Rietsch, cheville ouvrière de l'opération, nous gratifie d'une nouvelle page d'histoire à la fin du présent bulletin : la gare de Fegersheim-Lipsheim, un clochemerle à l'Alsacienne (Chroniques - Historique).

1. L'association et ses membres :

1.1 Le conseil d'administration de l'association est composé des personnes suivantes :

Nom et Prénom	Rôle dans l'association
ANTOINE Philippe	Président
HEYER Maurice	Vice-président
MARX Jean-Michel	Secrétaire
GEYER Noëlle	Trésorière
CHAMAGNE Xavier	Membre actif et Webmaster
GRAD Marie-Laure	Membre active
JEAN Roland	Membre
REVILLOT Jean-Philippe	Membre actif
RICHTER Bernard	Membre actif
SCHAAL Bernard	Membre actif
WELSCH Sophie	Membre active

Toutes les personnes élues du conseil d'administration sont à votre écoute, n'hésitez pas à leur faire part de vos suggestions et des problèmes d'urbanisme rencontrés dans votre quartier.

Adhérents :

Notre association se compose de 82 membres à jour de leurs cotisations et 1 membre donateur.

Les personnes qui désirent prendre une part active afin d'aider à la réussite et au développement de notre association, peuvent se faire connaître pour entrer dans le conseil d'administration.

2. Rappel des objectifs de l'Association :

Notre objet associatif est de :

- Préserver le patrimoine et l'unité architecturale rurale de nos centres villages,
- Promouvoir une urbanisation respectueuse du patrimoine et des habitants,
- Veiller à la maîtrise du développement urbain, apporter aide et soutien aux habitants de la commune touchés par des projets d'urbanisme non conformes aux objectifs de l'association,
- Préserver notre environnement, sauvegarder les îlots verts des zones urbanisées,
- Poursuivre les actions de sensibilisation et de connaissance de notre patrimoine bâti et naturel.

Pour se faire, et sur la base d'un travail de recherche et d'analyse, nous sommes sources de propositions.

Mais si la situation le nécessite (projets n'allant pas, selon nous, dans le sens de l'intérêt général), nous pouvons être également source d'action et de contestation, comme cela a été le cas contre la ZAC de 100 hectares, ou encore pour défendre le projet de la trémie afin de favoriser l'axe Fegersheim-Lipsheim, tout en limitant la pollution grâce à l'absence de feu sur la RD1083.

A ce titre, nous resterons vigilants sur les engagements obtenus :

- Zone d'activités de 100 Ha sur le ban agricole de Fegersheim réduite à 17 ha,
- Suivre l'évolution du dossier de l'aménagement de la RD1083 en vertu des conclusions de la réunion de février 2010. traversée de Fegersheim-Lipsheim partiellement en tranchée couverte "trémie"

Le traitement ou le « recyclage » des friches industrielles et commerciales présentent sur la commune, et plus largement sur l'Eurométropole reste un sujet majeur par rapport à notre conception d'un développement raisonné.

Notre association ne poursuit aucun but lucratif et développe ses actions en pleine indépendance politique, philosophique ou religieuse.

3. Programme de travail et résultats de 2018 :

La diversité des différents dossiers nous oblige à participer à plusieurs commissions, groupes de travail, conférences, réunions d'informations et de concertations, assemblées générales des associations environnantes...

Nos participations à différentes réunions en 2018 :

En complément des réunions du bureau, nous avons notamment participé à différentes AG et réunions, généralement avec d'autres associations. Cette année, par manque de matière première, nous n'avons pas participé à la traditionnelle vente du Gui au marché de Noël.

Nos activités en 2018 :

Nous possédons, à Fegersheim, avec notre cimetière juif un témoignage d'importance de l'histoire communale ainsi que d'un élément patrimonial de premier ordre : une panoplie étendue et complète des monuments funéraires de 1813 à nos jours (alors que nos cimetières chrétiens ont perdu une grande partie des leurs d'avant 1960).



En état de semi-délabrement une restauration s'imposait. Une convention est signée le 28 novembre 2016 entre le Consistoire Israélite, la Fondation du Patrimoine d'Alsace et plusieurs associations dont la Société d'histoire des quatre cantons, le Cercle généalogique d'Alsace et notre association. Le but poursuivi est double : la remise en état des stèles mais aussi la mise en œuvre d'un relevé aussi exhaustif que possible. A présent plus des deux tiers des stèles ont pu être relevées. Notre association y a activement participé.

Nous avons milité pour la restauration et la mise en valeur d'éléments lapidaires (fragments de statues de croix de chemin) de grande valeur, dont trois exemplaires remontent au 17^{ème} siècle (vers 1630) et sont l'œuvre du sculpteur Peter Bronner.



La municipalité a répondu à notre attente, en finançant les travaux de restauration (confiées à l'entreprise Violette Arbogast de Westhoffen) et en les mettant en valeur dans le vestibule du dépositaire (chapelle mortuaire) du cimetière de Fegersheim le 12 avril 2018. Ce local quoique fermé possède une claire voie protégée par une grille en fer forgé, ce qui permettra, à terme avec un éclairage adapté, de les admirer tout au long de l'année. Une signalétique définitive sera également mise en place.

La Journée du Patrimoine de septembre 2018 a connu un plein succès. Pas moins de 35 personnes ont suivi la visite guidée du village, et notamment l'église St Maurice, organisée par notre vice-Président, Maurice Heyer.

Animation d'une réunion du Conseil Municipal des Enfants le 15 décembre sur le thème du patrimoine (voir article relais mars 2019 n°67 page 16).

La page

du Conseil Municipal des Enfants de Fegersheim-Chéheim



Rencontre avec les élus des CME d'Eschau et Plobsheim : de nouvelles idées pour nos jeunes.

Les élus des communes d'Eschau et de Plobsheim, chargés des Conseils Municipaux des Enfants, se sont réunis à Fegersheim le 6 février dernier pour échanger ensemble les projets communs de nos jeunes.

Le point d'orgue concerne chaque année de nos élus une sortie commune au mois de juin dans les locaux de l'Université de Strasbourg.

Une action complémentaire avec les trois communes a également été décidée pour les « Petits du coin » du 10 mai prochain.

Cette réunion a permis d'échanger sur les activités proposées ou réalisées par les élus des trois communes. Parmi les activités mentionnées : la manifestation de musique au printemps à Plobsheim, la participation aux actions de l'Atelier à Eschau et aussi la fabrication d'objets pour observer à partir de l'objet de base en partenariat avec la Ligue de Protection des Oiseaux et avec la concertation des services techniques de la commune de Fegersheim.

Voilà de quoi donner de nouvelles idées à nos jeunes élus de Fegersheim qui ont déjà prévu d'organiser la Fête de nos élus avec nos amis de la commune de STRASBOURG la Gentilhomme et qui souhaitent organiser une journée « Fête de nos élus » pour leurs camarades d'école pour mesurer la fin de l'année scolaire !

Rencontre avec l'association de sauvegarde du patrimoine

Le 15 décembre 2018, le Conseil Municipal des Enfants a rencontré Monsieur Philippe Arthier et Madame Marie de Bessières de l'association de sauvegarde du patrimoine de Fegersheim-Chéheim.

La protection du patrimoine du village est essentielle pour préserver l'authenticité de Fegersheim-Chéheim qui a une histoire de nombreux siècles.

Ces valeurs sont essentielles à partir de maintenant en fait, de l'écologie, de la santé, de la qualité de l'air, de la sécurité et de la qualité de vie.

de Fegersheim réviser par de nombreux plans et les travaux réalisés par l'association.

Les intervenants ont expliqué les démarches et le processus qui mène à la réalisation de projets de restauration de nos monuments historiques. Ils nous ont expliqué ce qui peut être fait avec plus de précision.

Puis nous sommes allés, suivis de nos élus, voir quelques travaux effectués autour de la table et dans la rue de la commune.

Enfin, quand nous avons pu profiter dans les rues de la commune, nous sommes plus attentifs à nos élus et leurs idées.

Une soirée très agréable et enrichissante.

Travaux réalisés par les élus.



Alexis, Clément, Juste, Lisa, Léo, Nolan, Romain et Yannick pour l'Atelier de l'Atelier à Eschau, Anouk, Clément, Clément, Clément, Clément et Clément pour Nicolas Marie Hort à Fegersheim.

soit à votre écoute pour toute question relative à votre quotidien dans notre commune !

4. Rapport financier de 2018 :

Cet exercice porte sur une période de 12 mois écoulés allant du 1^{er} janvier 2018 au 31 décembre 2018.

Le solde en trésorerie est de 11219,23 € au 31 décembre 2018.

Le compte financier annuel fait l'objet d'un contrôle par le commissaire aux comptes Mr LIENHARD Robert.

4.1 Compte financier de l'année 2018 :

Tableau des dépenses :

Types de dépenses	Montant
Assurance Salle	83,80 €
Cotisation Comité des fêtes	10,00 €
Frais de compte	56,45 €
Cotisation Assoc. Giessen	12,00 €
Carte bancaire	8,50 €
Total des dépenses	170,75 €

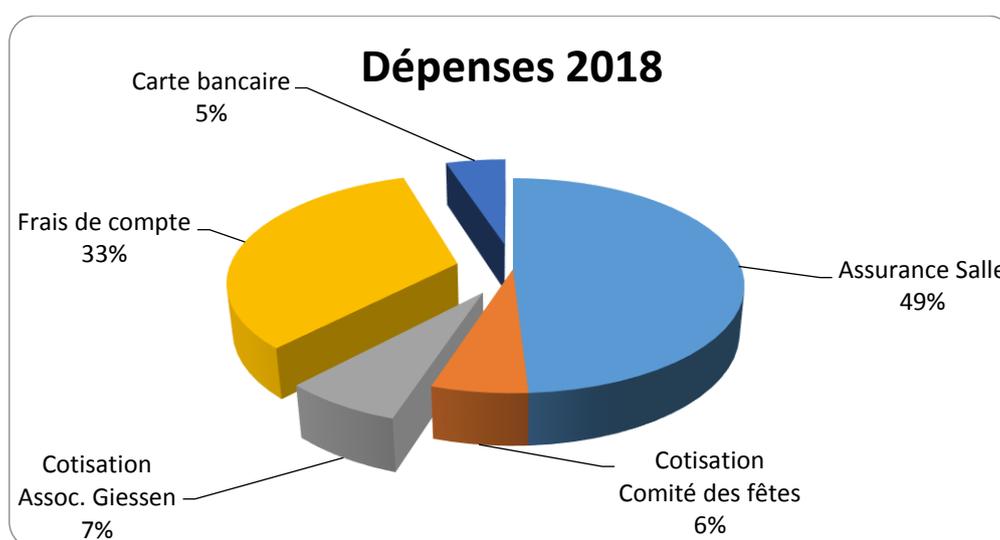
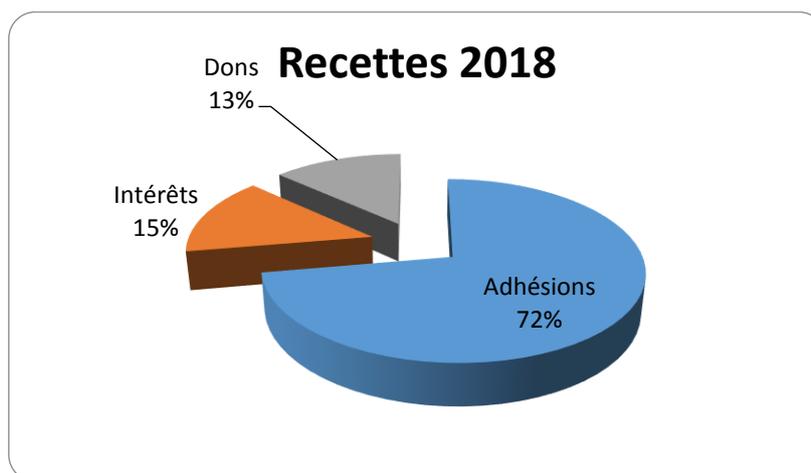
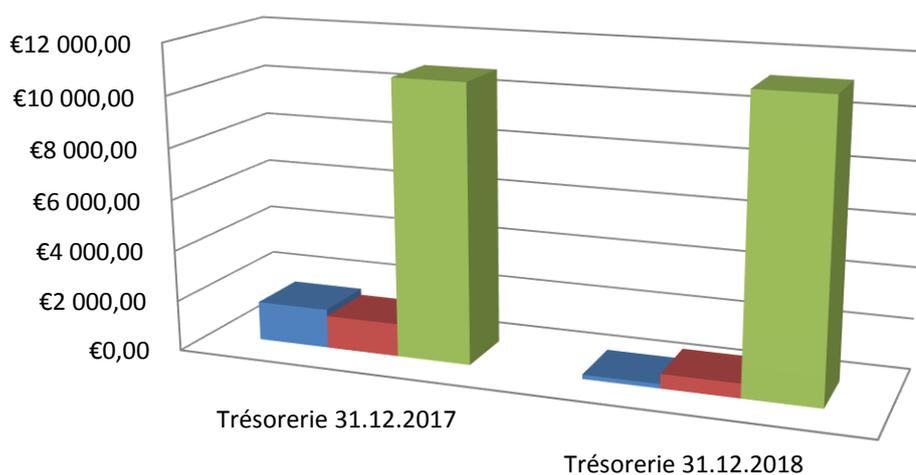


Tableau des recettes :

Types de recettes	Montant
Adhésions	410,00 €
Intérêts	82,18 €
Dons	75,00 €
Total des recettes	567,18 €



Comparaison du compte financier 2017/2018 :



	Trésorerie 31.12.2017	Trésorerie 31.12.2018
■ Dépenses	€1 548,22	€170,75
■ Recettes	€1 294,58	€567,18
■ Soldes	€10 822,80	€11 219,23

5. Activités pour 2019 :

- Poursuite et accentuation des projets de sensibilisation des écoliers à la valeur de notre patrimoine
- Aide et accueil pour la visite du cimetière juif le 1^{er} weekend de septembre
- Participation aux journées du patrimoine des 21 et 22 septembre :
visite de l'église, du vieux village, de l'espace lapidaire (fragments de croix de chemin) du funérarium du cimetière...
- Finalisation de la mise en valeur des fragments de croix de chemin dans le hall d'entrée du funérarium par un éclairage adapté (détecteurs de lumière) et une signalétique définitive en collaboration avec la municipalité
- Continuation de notre aide active à la mise en état du cimetière juif
- Incitation à la restauration des poteaux corniers
- Pour 2019 une de nos préoccupations concerne la mise en valeur **des deux anciennes horloges** de nos deux églises.



Nous y réfléchissons afin de faire des propositions à la municipalité. Les deux sont l'œuvre de la célèbre entreprise Ungerer de Strasbourg. Elles datent de 1860 pour celle de St Maurice et de 1887 pour celle, plus petite, de St Amand d'Ohnheim.

Deux problèmes : leur trouver **un emplacement à la vue du public** et leur faire bénéficier une certaine restauration pour les rendre attractives (comme ce fut le cas dans plusieurs communes avoisinantes). Elles sont actuellement entreposées (provisoirement) dans le hall d'entrée du funérarium du cimetière, ce qui est mauvais pour leur conservation car elles souffrent de l'humidité.

- Diffuser, partager et ajuster le circuit des maisons Alsaciennes, déclinaisons à étudier : format A4, plaques...
- Groupe de travail sur le montage d'une exposition sur le peintre Henri Ebel.

6. Pourquoi et comment adhérer à l'association :

Pour rejoindre notre association, il suffit de remplir le bulletin d'inscription et régler une cotisation annuelle de 5 €.

Vous pouvez aussi nous faire part de vos suggestions ou informations, en nous laissant un message sur notre adresse mail : fego.patrimoine@gmail.com ou sur notre site internet : <http://asp-feg.org>

7. Chroniques historiques :

Pour une question de place, nous avons volontairement choisi de ne retenir qu'une partie de l'article en focalisant les extraits sur les tribulations d'une gare, tiraillée entre deux villages...

L'ensemble de l'article est à lire et vous le retrouverez dans l'annuaire 2015 de la Société d'Histoire des Quatre Cantons XXXIII. L'annuaire est disponible à l'achat chez Monsieur Paul MULLER.

Nous voudrions chaleureusement remercier Monsieur Bertrand RIETSCH de nous avoir permis de publier des extraits de son article.

Extrait de « l'annuaire 2017 » publié par la société d'histoire des quatre cantons.

La gare de Fegersheim-Lipsheim : un Clochemerle à l'alsacienne !

Bertrand Rietsch

Il était une fois... De nombreuses comptines d'enfants débutent ainsi, permettant, dès la première phrase d'entrer dans une histoire que l'on souhaite aussi mystérieuse qu'haletante ! Il arrive parfois que la vérité dépasse largement la fiction ; ainsi, les tribulations de la gare de Fegersheim-Lipsheim méritent que l'on s'y attarde quelque peu. Des conflits entre les deux villages de Fegersheim¹ et de Lipsheim, des entreprises privées qui s'en mêlent, des citoyens et des journaux hilares, un conseiller général empêtré, des députés à la manœuvre, deux ministres impliqués ! Bref, tous les éléments sont réunis pour que la joyeuse comptine d'enfant se transforme en un psychodrame à l'alsacienne, digne du *Hans im Schnœckeloch*².

Précautions liminaires

Le présent article ne se veut en aucun cas polémique ; sa seule ambition est de mettre en lumière des événements d'un passé qui n'est pas si lointain. Cette histoire est une suite, étalée sur une quinzaine d'années, de la sortie de la Seconde Guerre mondiale où chaque sujet pouvait se transformer en conflit plus ou moins larvé. A noter que si les sources citées peuvent paraître plus importantes à Fegersheim qu'à Lipsheim, cela n'est dû qu'à la plus grande abondance d'archives municipales retrouvées à Fegersheim.

L'auteur tient à remercier les municipalités de Lipsheim et de Fegersheim pour les facilités d'accès à leurs sources documentaires, ainsi que les « mémoires vives » des deux communes : Fernand Schaal, Gérard Boesch, Julien et Michel Woerth côté Lipsheim, François Mutschler et Raymond Rietsch côté Fegersheim. Par ailleurs ont également apporté leur contribution à cet article Christine Muller de l'entreprise Gaggenau ainsi que Dominique Schott, président de l'Association Franco-Allemande de Modélisme Ferroviaire ; merci à eux.

Les origines de la ligne de chemin de fer

.../...

Des terrains pour la gare

.../...

La gare en quelques anecdotes

.../...

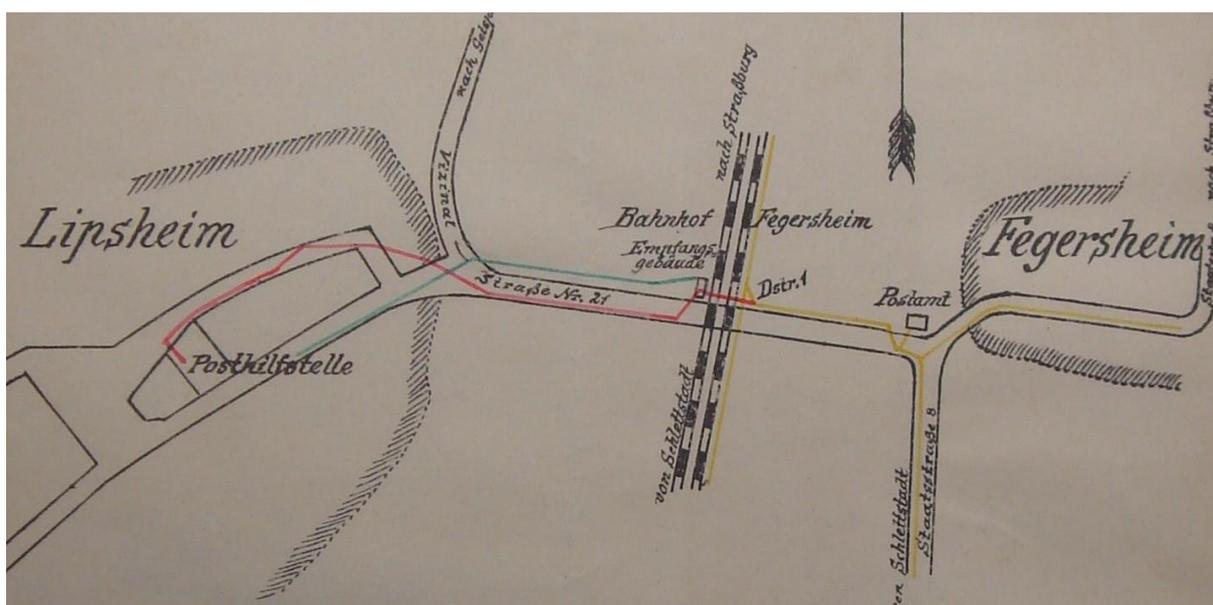
Lipsheim et Fegersheim au sortir de la Seconde Guerre mondiale

.../...

¹ Dans l'ensemble de l'article, le terme de Fegersheim sera utilisé de préférence à celui de Fegersheim-Ohnheim (entité communale), car l'histoire se concentre sur le nom de la gare

² Le *Hans im Schnœckeloch* est inspiré d'un personnage ayant réellement existé, un aubergiste de Kœnigshoffen. Le personnage incarne l'Alsacien comblé, mais qui n'est néanmoins jamais réellement satisfait de son sort.

Les débuts de « l'affaire »



Plan de situation de Fegersheim et de Lipsheim, 1914 : ADBR 8E268/7

Les archives de Lipsheim et de Fegersheim sont muettes sur le tout début de l'affaire de la dénomination de la gare de Fegersheim mais nous apprenons, par une délibération du conseil municipal de Lipsheim du 28 juin 1946 suivi d'un courrier du 19 août 1946 envoyé par le maire de Fegersheim Joseph Schaal³ au sous-préfet d'Erstein, qu'une démarche est en cours afin de renommer la gare, et qu'une telle démarche avait déjà été entreprise en 1939, donc avant le second conflit mondial ! Dans ce courrier du maire de Fegersheim, deux passages très instructifs nous éclairent, d'une part sur les événements, d'autre part sur les mentalités :

« Fegersheim est plus important que Lipsheim... avant l'usine Pain en 1930 aucun commerçant important [ne] se trouvait à Lipsheim... »



Publicité des Etablissements Pain à destination des journaux

« Je ne veux pas parler du ridicule de la présente demande, mais je sais que c'est un avis borné et sans fondement de quelques habitants de Lipsheim. Durant l'occupation Lipsheim a été absorbée par Fegersheim et je ne vois pas la raison pour laquelle notre gare de Fegersheim s'appellerait Lipsheim-Fegersheim. »

Les arguments se font jour : en lisant entre les lignes, on peut y voir une conséquence de l'arrivée de l'usine Pain sur le ban communal de Lipsheim ainsi qu'un conflit de personnes.

Quelques mots sur cette usine. Les Etablissements Pain ont été fondés en 1929 par Armand Pain ; cette entreprise fabrique des cuisinières et des radiateurs. Après avoir été réquisitionnée en 1940 par l'occupant allemand, l'usine se replie à Gevrey-Chambertin (Côte d'Or) puis reprend ses activités à Lipsheim en 1945. L'année 1970 est marquée par le rachat de l'entreprise familiale par la

³ Schaal Joseph Albert (1918 Fegersheim – 1986 Strasbourg) est maire de Fegersheim de juillet 1945 à octobre 1947.

société De Dietrich et, en 1973, le groupe allemand Gaggenau prend une participation dans l'entreprise puis le contrôle total en 1976. Le groupe *Bosch und Siemens Hausgeräte* (BSH) prend le contrôle du groupe Gaggenau en 1995.

Revenons-en au déroulé des événements. Des escarmouches suivent : la liquidation financière acceptée en 1944 est remise en question sur certains points lors de la séance du conseil municipal de Lipsheim du 22 avril 1947, comme par exemple la répartition des dépenses des gardes-champêtres – appariteurs dans les deux communes.

Plus grave encore : la commune de Fegersheim a de tout temps souhaité récupérer la partie du ban communal de Lipsheim située entre la voie ferrée et l'actuelle route départementale 1083 (ex RN 83). Avant sa destitution, l'ancien maire Alfred Schalck⁴ avait déjà tenté de récupérer cette bande de terrain d'une centaine de mètres de large et sur laquelle se trouvait la poste de Fegersheim. Il est d'ailleurs très étonnant que les deux communes ne se soient opposées qu'au sujet de la gare alors que la poste se trouvait elle aussi située sur le ban de Lipsheim !



L'ancienne poste de Fegersheim

En 1948, les services techniques des PTT doivent effectuer des travaux dans la rue de la gare (creusement de fossé sur les trottoirs, enfouissement de câbles...) ainsi que vers le centre de Fegersheim et n'en font la demande qu'à la commune de Fegersheim, alors que les travaux sont situés pour moitié sur la commune voisine de Lipsheim. Le conseil municipal de Fegersheim donne son autorisation lors d'une séance du 30 mars 1948, autorisation que les services des Postes ont prise pour l'ensemble du chantier. Ceci a conduit successivement à une réclamation de la municipalité de Lipsheim pour ingérence dans leurs affaires, à des excuses de la part de l'administration des PTT pour leur erreur lors des études, et à des demandes de renseignements du sous-préfet d'Erstein à la municipalité de Fegersheim. Le maire de Fegersheim se justifie en précisant que l'autorisation délivrée l'a été pour la partie des travaux située sur le ban communal de Fegersheim.

Un courrier du sous-préfet à la mairie de Lipsheim indique à ce sujet :

« Il semble donc que l'administration des PTT ait mal interprété la réponse de M. le Maire de Fegersheim et qu'elle ait cru en toute bonne foi et compte tenu de la proximité des deux communes, que ce travail concernait uniquement la commune de Fegersheim et non la commune de Lipsheim. Je pense qu'à l'heure actuelle ce malentendu est dissipé et j'estime qu'entre les deux communes aussi proches, il est nécessaire que règne la bonne entente. »⁵

Cette dernière phrase montre bien que la situation entre les deux communes voisines n'est pas sereine. A réception de ce courrier, le maire de Lipsheim répond au sous-préfet :

⁴ Schalck Mathias Alfred (1887 Fegersheim – 1966 Rhinau) est maire de Fegersheim de 1920 à octobre 1942.

⁵ ADBR 1417 W 742, lettre du 21 juillet 1948.

« Quant à la bonne entente entre nos deux communes, rien n'a été négligé de ma part jusqu'à ce jour, pour arriver à ce but ». A lire entre les lignes, on devine les fortes tensions qui existent entre Lipsheim et Fegersheim.

Si la Poste s'est trompée de bonne foi, les porteurs de journaux des *Dernières Nouvelles d'Alsace* ont, pour leur part et en fonction d'aspects pratiques, souhaité que la rue de la gare soit desservie par le porteur de Fegersheim, ce qui fut fait. Comme on peut le voir, cette rue de la Gare a toujours eu vocation à être tiraillée entre deux pôles, créant inmanquablement des quiproquos voire des désagréments à ses habitants.

L'affaire s'envenime

Lors de la séance du conseil municipal de Lipsheim du 28 avril 1949, il est indiqué que « *suivant un vœu général de la population de Lipsheim... cette dernière exige que la dénomination actuelle de la gare de Fegersheim soit changée en Lipsheim-Fegersheim...* ».

Le ton monte, la population, au travers de ses élus, exige ! De même, les arguments de la SNCF indiquant qu'elle n'apporterait plus de modification aux dénominations des gares sont balayés d'un revers de main par Lipsheim. Après quelques recherches, il s'avère que de nombreuses gares ont changé de dénomination, et Lipsheim en cite une douzaine, telles que : Fleurville-Pont de Vaux en Pont de Vaux-Fleurville, Naintré-les Barres en Barres (les), Breuillet-Bruyères le Chatel en Breuillet, Zornhoff-Monswiller en Zornhoff

En 1950, la SNCF veut bien envisager de modifier les noms de telle ou telle gare, mais sous réserve que les dépenses afférentes soient supportées par les collectivités, ce que la municipalité de Lipsheim s'engage à faire.

Un argument supplémentaire revient régulièrement : le trafic marchandise de la SNCF est essentiellement assuré par les Etablissements Pain de Lipsheim, et il convient donc que le nom de la gare puisse être le reflet de cette activité.



Vue de la gare vers 1900 : collection Bertrand Rietsch

Fegersheim ne reste pas sans défense et fait remarquer que lors des expropriations préalables à la construction de la ligne, un terrain aurait été vendu avec une servitude indiquant que la gare devait se nommer Fegersheim. La phrase contient un certain nombre de conditionnels ! Cette servitude est-elle réelle ? Est-ce une invention, un bruit ? Malgré des recherches actives, aucun document officiel n'a été retrouvé. Le maire de Fegersheim l'écrit lui-même le 29 mai 1951 : « ... nous ne pouvons vous établir l'extrait demandé étant donné que ces archives ont disparu pendant l'occupation allemande ».

Le 1^{er} juin 1951, le meunier de Fegersheim, Armand Emile Schalck (1891-1958) informe la SNCF qu'« *En qualité de meunier, et étant donné que je transporte des centaines de tonnes de froment par la SNCF, je proteste fermement contre la décision que la SNCF est en train de prendre. Au cas où la SNCF prenne [sic] cette décision, je ferai transporter tout mon froment par camion* ».

L'affaire monte en intensité si bien que le 20 février 1952, le préfet du Bas-Rhin Paul Demange⁶ invite le maire de Fegersheim à produire l'acte de cession du terrain comprenant la servitude du nom de la gare, acte qui aurait été souscrit par « *un particulier nommé Feuerstein* ». Nous en sommes revenus aux expropriations de 1840 ! La rumeur dit qu'il se serait agi d'un dénommé Wildenstein (et non Feuerstein, comme indiqué dans le courrier du préfet) surnommé Hertzell. Deux candidats s'offrent à nous :

- Wildenstein Hippolyte, nommé Hertzell Lazar (1803-1856)
- Wildenstein Henri, nommé Hertzell (1806-1851)

Dans l'état actuel de nos recherches, il n'a pas été possible de déterminer lequel des deux prétendants aurait pu être à l'origine de la servitude ; par ailleurs, aucun acte de vente mentionnant ladite servitude n'a pu être retrouvé et la liste des trois vendeurs d'origine juive ne correspond pas aux deux noms cités ci-dessus. L'hypothèse selon laquelle cette servitude existât bien ne peut être exclue dans la mesure où, pour la communauté juive de Fegersheim, le nom de la gare devait être une indication primordiale car la commune est alors le siège d'une communauté importante ainsi que d'un rabinat. A sa tête le rabbin Alexandre Aron, frère aîné d'Arnaud Aron, grand rabbin de Strasbourg. Dans les années 1840-1850, la population juive de Fegersheim est à son apogée ; Lipsheim, quant à elle, n'a pas d'habitant de confession juive.

Mais la lettre du Préfet Demange donne encore une autre indication : « *Si la municipalité n'était pas à même d'apporter une telle preuve [il s'agit de la servitude] dans le délai imparti, j'inviterais les services de la SNCF à donner à la gare la dénomination de Fegersheim-Lipsheim...* ». Ainsi, en 1952, il n'est plus question de Lipsheim-Fegersheim mais de Fegersheim-Lipsheim !



La gare (en bas à gauche) et le passage à niveau : dans le prolongement,

La rue de la gare, entièrement située sur le ban de Lipsheim

Collection :

Bertrand Rietsch

⁶ Demange Paul (1904 Sélestat-1970 Paris) : durant la guerre, il est directeur de cabinet de l'amiral François Darlan puis préfet de Saône-et-Loire (1942-1943). Il est arrêté par les Allemands et déporté au camp de Neuengamme. Nommé préfet à La Réunion en 1947, à Oran en 1950, il est installé comme préfet du Bas-Rhin le 16 octobre 1951, poste qu'il quittera le 21 janvier 1956 pour Versailles. En 1967, il est nommé Ministre d'Etat de la Principauté de Monaco. NDBA p. 613-614.

Le 13 mars 1952, le conseil municipal de Lipsheim valide la cession aux Etablissements Pain du Judenweg, bien que « *tous les propriétaires [riverains], en particulier ceux de Fegersheim, sont contre la suppression...* » Nouvelle escarmouche, mais ce petit épisode nous permet une découverte originale, assez éloignée du sujet qui nous préoccupe. Lipsheim ne compte dans sa population aucun résident de confession juive : comment se fait-il alors qu'il y ait un Judenweg ? Par ailleurs, ce chemin n'allait pas du tout en direction du cimetière juif de Fegersheim, ce qui aurait pu en être une explication. Lorsque l'on regarde attentivement le plan cadastral de Lipsheim de 1905, on remarque que ce chemin part de l'actuel carrefour sud (du feu rouge entre Fegersheim et Lipsheim) et se dirige en biais en traversant les voies du chemin de fer vers l'actuelle usine Gaggenau, d'où le chemin repart en traversant l'Ergelsenbach au droit du petit pont routier situé entre Lipsheim et Geispolsheim.



Extrait du plan cadastral de Lipsheim de 1905 : archives communales Lipsheim



Vue aérienne des Etablissements Pain en décembre 1949. En rouge, emprises utilisées de nos jours
Collection Etablissements Gaggenau

Dans les faits, ce chemin n'a pas eu cette appellation pour rien : avant la création du cimetière juif de Fegersheim en 1813, les Juifs enterraient les corps de leurs défunts dans le cimetière de Rosenwiller et, dans le but de traverser le moins de villages possibles, ils utilisaient les chemins de traverse pour, dans le cas qui nous concerne, éviter le passage par la commune de Lipsheim. Voici donc, au travers d'un nom de chemin, le Judenweg, une petite page d'histoire locale qui se découvre !

Le lendemain 14 mars, Fegersheim fait état d'une demande de rattachement des habitants de la rue de la gare de Lipsheim à la commune de Fegersheim, avec comme arguments le fait que les enfants de cette portion de rue vont à l'école de Fegersheim, que les défunts sont enterrés à Fegersheim, que l'éclairage public de la rue est raccordé au réseau de Fegersheim qui en paye le courant, que les habitants vont aux offices religieux à Fegersheim... Dans les années 1950-1960, le trafic de celle qui s'appelait alors RN 83 était bien moindre que de nos jours. La séparation physique entre Fegersheim et Lipsheim ne se faisait pas à la limite des bans communaux respectifs, mais bien au droit de la ligne de chemin de fer. Les noms des vingt familles concernées sont indiqués, mais il n'y a aucune signature. La pétition originale est-elle dans un autre dossier ? Quelles sont les familles qui ont réellement signé cette pétition ? Ce sont quelques questions restant en souffrance et auxquelles il serait très intéressant de pouvoir répondre afin de se faire une idée objective de la volonté des résidents de la rue de la gare. Alphonse Boesch, dans un article paru le 26 mai 1956 dans *La Presse Libre* et sur lequel nous reviendrons, laisse entendre qu'aucun habitant de la rue de la gare n'aurait signé cette pétition.

L'année 1953 passe sans nouveaux remous, le préfet Paul Demange ayant annoncé, lors d'une réunion qu'il ne ferait rien « *tant que les deux maires ne sont pas d'accord* ». Le conflit retourne au niveau local, mais pas pour longtemps.

Une anecdote non datée, mais que nous situons au début des années 1950, indique que lors de matches de football entre les équipes de Lipsheim et de Fegersheim, matches de deux équipes voisines que l'on peut qualifier de derby, à titre de dérision, les joueurs des deux camps affirmaient que le village gagnant à l'issue de la compétition donnerait son nom à la gare ! Nous sommes bien plus près de la plaisanterie que de pouvoir et d'influence.

En 1954, nouveau rebondissement ; la SNCF, sous l'injonction du préfet du Bas-Rhin, relance la commune de Fegersheim pour la modification du nom de la gare. Quatre points sont mis en avant par Fegersheim :

- La fameuse « servitude », mais dont on ne retrouve aucune trace
 - Une subvention communale accordée dès l'origine de la construction de la ligne
 - Un accord de cession de terrain accordé par Fegersheim, lors de l'électrification de la ligne, sur une longueur de 3 à 4 kilomètres, alors que Lipsheim n'aura cédé qu'environ 100 mètres au droit de la gare
 - La création future d'une usine, qui nécessiterait un nouveau changement de nom de gare
- Ce dernier point est mis en avant pour tenter d'infléchir le pouvoir de Lipsheim soutenu par l'industriel Pain.

Par cette réponse, Fegersheim signifie à la SNCF qu'elle ne valide en aucun cas le changement de nom de la gare.

L'année 1955, l'escalade, la première démission

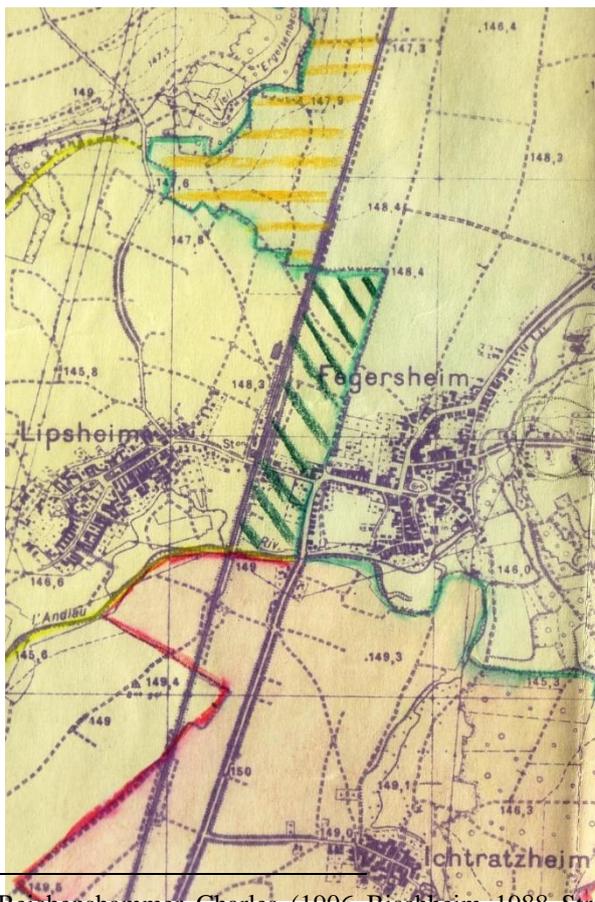
Le 4 juin 1955 se tient, à Geispolsheim, une réunion des maires du canton de Geispolsheim sous la présidence du préfet de Strasbourg et en présence du sous-préfet d'Erstein Pierre Espérandieu, du conseiller général du canton Charles Reichenshammer⁷ et de divers responsables locaux. Lors de cette réunion, le préfet informe l'ensemble des participants que satisfaction est donnée à Lipsheim et que la gare portera le nom de Lipsheim-Fegersheim : le balancier penche du côté de Lipsheim.

Une confirmation en est donnée le lendemain 5 juin, lorsque la commune de Lipsheim inaugure le nouveau drapeau de sa société de musique en présence du sous-préfet. Ce dernier, dans son allocution, précise que « *prochainement, la gare s'appellera Lipsheim-Fegersheim.* »

C'est dans ces conditions que, le 6 juin, le maire de Fegersheim Lucien Hansmaennel⁸ donne sa démission suivie le 10 juin par celle de l'ensemble du conseil municipal.

Le sous-préfet est immédiatement sollicité pour trouver une solution. La nouvelle proposition du 11 juin est la suivante :

« Le conseil municipal demande... une rectification de la délimitation des territoires communaux de Lipsheim et Fegersheim, délimitation située de part et d'autre de la ligne de chemin de fer Strasbourg-Colmar. Cette rectification devrait comprendre d'une part un ensemble de terrains situés du côté de Fegersheim et appartenant à la commune de Lipsheim limité par la voie ferrée, d'autre part un ensemble de terrains de même valeur situés du côté de Lipsheim mais appartenant à la commune de Fegersheim et limité également par la même voie ferrée... »



Un plan a été retrouvé dans les archives de la mairie de Fegersheim : il indique avec assez de précision la bande de terrain (hachurée en vert) que Fegersheim souhaitait récupérer en échange d'une surface équivalente en valeur (hachurée en jaune) qui reviendrait à la commune de Lipsheim.

Plan colorisé de 1955 : archives communales de Fegersheim

Ainsi, la municipalité de Fegersheim pourrait annuler sa décision de démission sous la double condition de cet échange de terrains d'une part et du changement de dénomination du nom en Fegersheim-Lipsheim d'autre part !

⁷ Reichenshammer Charles (1906 Bischheim–1988 Strasbourg) : vétérinaire à Illkirch-Graffenstaden, il sera maire de la commune de 1953 à 1971 et conseiller général du Bas-Rhin pour le canton de Geispolsheim entre 1945 et 1973. NDBA p. 3129-3130.

⁸ Hansmaennel François Xavier Lucien (1906 Fegersheim–1988 Fegersheim) : maire de la commune de décembre 1947 à 1977.



Carte postale représentant le restaurant *Zum Bahnhof* (à G), la gare (à D) et, en bas, la rue de la gare

Tous ces bâtiments et maisons sont situés sur le ban de Lipsheim

Collection Bertrand Rietsch

Le 13 juin 1955, le sous-préfet d'Erstein Pierre Espérandieu transmet au préfet du Bas-Rhin les deux requêtes de Fegersheim, à savoir le changement de nom de la gare et « *la modification des limites intercommunales entre Fegersheim et Lipsheim* » : le balancier penche à nouveau du côté de Fegersheim !

Lors de la séance du conseil général qui s'en est ensuivie, Charles Reichenshammer prend la parole devant l'assemblée réunie et lit une lettre où l'industriel Armand Pain demande la dénomination « gare de Lipsheim » !

L'été se passe sans nouvel incident. Mais, à partir de l'automne, modification totale du paysage : en novembre 1955, le préfet Paul Demange est remplacé par André Trémeaud⁹. Ce dernier veut aller vite et décide que la gare se nommera Lipsheim-Fegersheim. Le maire de Fegersheim riposte le 25 novembre par une lettre reprenant une fois de plus l'ensemble des arguments connus. Une lettre équivalente est envoyée le même jour à Pierre Pflimlin¹⁰, ministre des Finances et des Affaires Economiques.

Le préfet ne change pas d'opinion et la SNCF précise d'ailleurs, dans un courrier du 6 décembre 1955 : « *Ce n'est que sur la demande expresse de M. le Préfet du Bas-Rhin que nous avons été amenés à revoir notre position et à prévoir ce changement de dénomination* ». Les travaux sont prévus afin de nommer la gare Lipsheim-Fegersheim.

Lucien Hansmaennel, maire de Fegersheim, active différents leviers supplémentaires : il relance le sous-préfet d'Erstein (mais cette nouvelle intervention met le sous-préfet en porte-à-faux avec son supérieur hiérarchique) et sollicite l'intervention d'Albert Schmitt¹¹ et de Joseph Klock¹², tous deux

⁹ Trémeaud André Marie (1903 Gex–1993 Louveciennes). Préfet d'Alger (1952-1955) puis de la Loire-Inférieure (1955-1956), il est nommé préfet du Bas-Rhin en 1956. Son épouse est tragiquement tuée le 17 mai 1957 lors d'un attentat perpétré au moyen d'une boîte à cigares, attentat organisé par les services secrets tchèques sur ordre du KGB de Moscou. NDBA p. 3901

¹⁰ Pflimlin Pierre (1907 Roubaix–2000 Strasbourg) : avocat et homme politique, ministre (ou secrétaire d'Etat) de 1947 à 1958, il est également conseiller général du Bas-Rhin de 1951 à 1976 dont il assume la présidence de 1951 à 1960 ; maire de Strasbourg de 1959 à 1983, président de la Communauté Urbaine de Strasbourg de 1967 à 1983, député européen de 1979 à 1989 et président du Parlement Européen de 1984 à 1987. NDBA p. 3002-3004

¹¹ Schmitt Albert (1900 Bischheim–1978 Strasbourg) sera député du Bas-Rhin de 1945 à 1958 et conseiller général de 1951 à 1970. NDBA p. 3480.

députés du Bas-Rhin. Ces derniers reprennent l'affaire et interviennent auprès du préfet du Bas-Rhin d'une part et auprès du ministre des Travaux Publics d'autre part afin que la gare soit nommée Fegersheim-Lipsheim ! Le préfet reste intransigeant, la gare se nommera Lipsheim-Fegersheim.

Comme président du conseil général du Bas-Rhin, Pierre Pflimlin opère lui aussi un retrait stratégique et confirme à Lucien Hansmaennel qu'il ne soutiendra pas la municipalité de Fegersheim.

A cette époque et sans pouvoir en dater avec précision le moment exact, Alphonse Boesch, faisant montre d'un grand courage et d'une abnégation sincère, vient s'attabler au restaurant *Aux deux Clés* situé place de l'Eglise, en plein centre de Fegersheim : à la stupeur des convives présents suit un silence religieux et, après quelques instants d'observation, les deux camps se mettent à discuter et le ton monte rapidement.



Alphonse Boesch : collection

Gérard Boesch

Les propos de cette conversation n'ont pas été notés, de même, on ne sait pas qui de la municipalité de Fegersheim fréquentait le restaurant à ce moment-là : le maire, un adjoint, un membre du conseil ? Pour cet événement, nous en resterons malheureusement sur notre faim mais ce fait nous montre bien qu'Alphonse Boesch était un homme de caractère et de convictions et que pour les idées qu'il défendait, il ne craignait pas d'aller à l'affrontement. Ce caractère fort se devine également dans sa gestion de la commune de Lipsheim : chaque samedi, juché sur son vélo, il faisait le tour de « son » village afin de voir qui avait, ou non, nettoyé et balayé les accotements devant sa maison. Malheur à celui qui ne l'avait pas fait, car Alphonse Boesch n'était pas avare de remontrances, voire d'une suite par courrier officiel en cas de récidive !

L'année 1956, la justice et les démissions

La commune de Fegersheim riposte et intente un procès à la SNCF le 18 février. Les deux avocats choisis sont Maître Klein et Maître Ludringer. Dans les faits, seul le dernier cité s'occupera réellement de cette affaire.

Deux mois plus tard, lors de la séance extraordinaire du conseil municipal du 21 avril 1956, la commune de Lipsheim réplique à son tour : après avoir relaté l'ensemble des faits dans le compte-rendu de la séance, elle stipule :

« ... le conseil municipal constate

1°) que les autorités de tutelle ont laissé notre commune dans l'ignorance complète sur une question vitale intéressant la commune

2°) que les lettres et demandes adressées soit à la sous-préfecture, soit à la préfecture sont restées sans réponse ou ont reçu une réponse évasive.

Le conseil municipal est amené à conclure par là que tout ce procédé était dirigé uniquement à l'encontre de notre commune, il regrette qu'il ne peut plus avoir confiance dans les représentants du gouvernement si la parole d'un ministre, d'un préfet ou d'un sous-préfet ne peut plus être prise au

¹² Klock Joseph (1908 Brouderdorff–1967 Strasbourg) : député du Bas-Rhin de 1951 à 1958.

sérieux et que les paroles d'honneur ou décisions ministérielles peuvent être ignorées d'un jour à l'autre.

Pour ces motifs et après délibération, le conseil municipal décide que tout travail administratif devra cesser immédiatement.

Si dans un délai de 15 jours l'autorité de tutelle ne justifie pas pour quelle raison cette mesure ou sanction a été prise à son égard, sans nous consulter, et pourquoi nos lettres et demandes restent sans réponse, et ce que la préfecture compte faire pour ce litige, le conseil municipal est unanime à donner sa démission. »

Le joli mois de mai...

Il a fait chaud en ce mois de mai, les 30 degrés ont été dépassés certains jours, mais entre les deux communes, la température explose également ! La lutte atteint son paroxysme en ce joli mois de mai !

Conformément à sa délibération, le 3 mai, et malgré l'intervention du conseiller général Charles Reichenshammer, le conseil municipal de Lipsheim donne sa démission.

Pour quelle raison exacte la municipalité de Lipsheim démissionne-t-elle alors que tous les intervenants s'étaient positionnés en faveur de ses arguments ?

Charles Ludringer, l'avocat de Fegersheim, a découvert une faille dans la procédure : il fallait un décret ministériel pour faire un changement de dénomination de gare. Or, ce décret n'a jamais été pris et n'est donc jamais paru au Journal officiel.

La balle est dans le camp de Fegersheim et on relève, dans sa délibération du 5 mai, que « *Le conseil municipal de Fegersheim demande instamment... à M. le préfet du Bas-Rhin de bien vouloir faire maintenir la dénomination actuelle de la gare de Fegersheim et subsidiairement de bien vouloir donner acte au conseil municipal de Fegersheim qu'uniquement pour des raisons de bon voisinage avec la commune de Lipsheim, le conseil serait d'accord avec la désignation Fegersheim-Lipsheim.* »

Néanmoins, lors de la séance du 14 mai 1956, le conseil général du Bas-Rhin, présidé au départ par Pierre Pflimlin puis par Georges Ritter¹³, débat et se positionne. Le journaliste des *Dernières Nouvelles d'Alsace*, non sans humour, en profite pour égratigner tout le monde. Voici ce qu'il écrit avec ironie le lendemain :

« Le conseil général eut à prendre position également sur un problème d'une haute importance géographique. Il lui fallait décider si la gare de Fegersheim continuerait à porter ce nom seul, porté depuis 114 ans, ou celui de Lipsheim-Fegersheim, puisqu'elle se trouve sur le territoire voisin de Lipsheim. La municipalité de Fegersheim, elle, admet tout au plus la plaque Fegersheim-Lipsheim. Quant à celle de Lipsheim, sa position est sans mystère : elle a purement et simplement démissionné pour obtenir gain de cause.

De la grande politique, comme on voit. A la base de cette soudaine revendication – qui, de l'avis du D^r Reichenshammer, laisse les populations des deux villages indifférentes – le souhait d'une

¹³ Ritter Georges (1908 Brumath–1986 Mundolsheim) : maire de Schiltigheim sans interruption de 1947 à 1971, conseiller général de 1950 à 1973, vice président de la communauté urbaine de Strasbourg de 1968 à 1973, député de 1956 à 1958 et de 1962 à 1973. NDBA p. 3246.

importante usine sise à Lipsheim, dont le vœu serait, pour des mesures de commodité, que la gare dont elle assure le trafic marchandise dans une proportion de 70 % ait au moins le nom de son siège social.

La sagesse des nations à laquelle M^e Elsaesser¹⁴ fit visiblement appel serait de voir la voie côté Lipsheim porter la plaque de ce village, l'autre quai étant baptisé Fegersheim. Mais les voies administratives empruntent d'autres itinéraires, et une décision déjà ancienne jumellera désormais sur l'indicateur Lipsheim à Fegersheim.

Reste à savoir ce que pensera de cela la municipalité de Schiltigheim, qui accueille sur son territoire depuis des lustres la gare de Bischheim. Transmis à son maire, le député Ritter, auquel l'ironie du sort joua le tour d'être rapporteur de la décision prise. Transmis également à Gabriel Chevallier, auteur de Clochemerle. »

En attendant et suivant les conseils du cabinet ministériel, le conseil général acte que la gare devra se nommer Lipsheim-Fegersheim.

Sentant la situation lui échapper et afin de s'opposer aux dires du D^r. Reichenshammer qui a affirmé que la population se désintéressait de toute cette histoire, Lucien Hansmaennel organise le 17 mai 1956 au soir, dans la salle Marx, une grande réunion ouverte à toute la population, réunion à laquelle sont bien entendu conviés les journalistes des *Dernières Nouvelles d'Alsace*.



Le restaurant *A la Rose* appartenant à la famille Marx avec, en partie basse, la salle de réunion

(Collection Bertrand Rietsch)

L'assemblée forte d'environ 150 citoyens (d'autres sources citent 300 participants) avait constaté que la majeure partie des gares était implantée sur des terrains appartenant à une autre commune. Ainsi, dès le départ de Strasbourg, la gare de Graffenstaden était implantée sur le ban de Geispolsheim. Difficile de dénommer cette gare Geispolsheim, car plus loin il y avait déjà l'arrêt Geispolsheim. Cela aurait abouti à un Geispolsheim-Nord et un Geispolsheim-Sud. Après Fegersheim (Lipsheim !) suivait l'arrêt de Limersheim, implanté sur le ban de Hindisheim. Nouvelle modification, et ainsi de suite jusqu'à Sélestat. De même, la gare de Bischheim est située sur le ban de

¹⁴ Elsaesser Charles (1891 Strasbourg-1965 Strasbourg) : notaire à Lauterbourg puis à Strasbourg, il est conseiller général de 1928 à 1940 puis de 1952 à 1964. NDBA p.791-792.

Schiltigheim, et même Saverne, sur le ban de Haegen !

A l'issue de cette réunion, le conseil municipal de Fegersheim démissionne ; il est 21 h 15.

Même la presse nationale, en l'occurrence *Le Figaro* du 21 mai, relate cet événement dans un petit entrefilet d'une dizaine de lignes, en précisant par erreur que la gare portait le nom de Fegersheim depuis 141 ans (au lieu de 114). Le journal *L'Humanité* du 21 mai fait également un grand article d'une demi-page sur le sujet.

Dans un autre article d'une demi-page paru le 26 mai dans le quotidien *La Presse Libre*, Alphonse Boesch essaye de reprendre la main : il précise qu'il s'était déjà occupé de cette affaire avant-guerre, mais que les événements l'ont empêché de mener l'action à son terme ; il indique par ailleurs que lors d'une réunion le 25 juin 1954 à la sous-préfecture, le sous-préfet a dit :

« *M. le maire de Fegersheim, je vous laisse une dernière chance. Convoquez le conseil municipal et acceptez la formule Fegersheim-Lipsheim. La réponse en fut un « NON » catégorique* ». Ce serait suite à cette intransigeance de Fegersheim que le sous-préfet aurait suivi la ligne des lipsheimois.

Suite à cet article, le conseil municipal de Fegersheim utilise, deux semaines plus tard, son droit de réponse via le même journal, le même rythme et, bien entendu, les arguments inverses ! L'article se termine ainsi :

« *Weshalb soll der Fegersheimer Bahnhof allein umbenannt werden... Weshalb soll Fegersheim allein dieser Ungereschtigkeit anheim fallen ? Muss es den im Elsass immer Ausnahmen geben?*¹⁵ ». Germain Muller qui aimait la dérision et l'irrationnel, aurait sûrement pu tirer un sketch de cette aventure !

Une anecdote supplémentaire mérite d'être citée et on peut y voir que le dialecte alsacien permet des jeux de mots qu'il est difficile de traduire en français, mais nous allons le tenter. Durant la réunion relatée ci-dessus est sortie l'expression *Feyerche-Ohne-Lipse*, ce qui, en traduction littérale, veut dire *Fegersheim-Ohnheim-Lipsheim*. Mais à l'oral il y a un autre sens à cette expression, car le terme « Ohne » s'écrit en minuscule « ohne » et veut dire *sans*, préposition indiquant un manque, une absence, une exclusion. Ainsi, l'expression initiale se transforme en *Fegersheim sans Lipsheim*. C'est bien en ce sens qu'il faut comprendre ce jeu de mot qui, tout le monde l'aura compris, n'a pas été inventé à Lipsheim !

Les chemins parallèles

Dans une longue lettre au député Marcel Naegelen¹⁶, l'ancien maire et instituteur de Fegersheim, Alphonse Burckert, relate les faits à son « *cher camarade* ».

Attardons-nous un instant sur le caractère d'Alphonse Burckert (1875 Geispolsheim – 1960 Fegersheim). Le village le surnomme *de Rot Fux*, le renard rouge, car il avait non seulement les cheveux roux, mais il était également l'un des meneurs socialistes du village. Son anticléricalisme était, si l'on peut dire, sa religion. On peut en juger par l'anecdote suivante : en tant que directeur

¹⁵ *Pourquoi la gare de Fegersheim seule devrait-elle être renommée ? Pourquoi Fegersheim devrait subir seule cette injustice ? Doit-il donc toujours y avoir des exceptions en Alsace ?*

¹⁶ Naegelen Marcel Edmond (1892 Belfort–1978 Paris) est successivement député, ministre de l'Education nationale de janvier 1946 à décembre 1948 puis gouverneur général de l'Algérie de 1948 à 1951. Il est décoré de la Croix de guerre 1914-1918, de la Médaille militaire, de la Légion d'honneur, de la Croix de guerre 1939-1945 ainsi que de la Médaille de la Résistance avec rosette. NDBA p. 2796-2797

de l'école élémentaire de Fegersheim, il devait régulièrement lâcher ses élèves pour les cours d'instruction religieuse dispensés par le curé de Fegersheim. Ce dernier, connaissant Alphonse Burckert, préférait envoyer un vicaire pour récupérer les enfants ! Mais arrivé à l'école, le vicaire se fait vertement refouler par Alphonse Burckert, au motif que l'école était un lieu laïc et que le brave vicaire devait attendre en dehors des enceintes scolaires ! A compter de ce moment-là et tant qu'Alphonse Burckert était à la tête de l'école, les vicaires ont sagement attendu les élèves place de la Mairie. Violoniste émérite bien qu'amateur, apiculteur à ses heures perdues, secrétaire de mairie durant quelques années, Alphonse Burckert a été maire de Fegersheim de façon éphémère entre le 31 octobre et le 17 décembre 1947. Durant la guerre, il a été condamné par contumace par les Allemands à six ans de prison pour avoir organisé et favorisé la fuite de certains réfractaires à l'incorporation dans la Wehrmacht. Comme on peut le voir dans ce petit raccourci de sa vie, c'était un homme de caractère et de convictions. Ce caractère vif lui a créé néanmoins quelques inimitiés dans le village.

Poursuivons notre histoire. La lecture de certains passages de cette lettre est instructive, aussi bien pour appréhender des aspects de la vie politique locale que pour déceler ce que les « amitiés » peuvent contribuer à obtenir. En préambule, au sujet de la question de la dénomination de la gare, Alphonse Burckert est très modéré, mais il laisse rapidement transparaître sa façon de penser :

« Querelle futile et mesquine. Il n'y a aucun avantage pour aucune des deux communes à cette dénomination ; ce n'est qu'une question de prestige pour M. le maire de Lipsheim dont les habitants ne s'intéressent guère, car à une réunion que M. le maire a organisée, il n'y a eu que 12 citoyens qui ont répondu à l'appel. Il n'en est pas de même à Fegersheim, car à la réunion du 17 mai courant, 300 citoyens ont répondu à l'appel de M. le maire ».

On a vu plus haut que le nombre de participants était de 150 environ, peut-être 300 ; Alphonse Burckert utilise les chiffres dans le sens souhaité, aussi est-il permis de mettre également en doute le chiffre des 12 participants de Lipsheim. Continuons la lecture de cette lettre.

« Dans la lutte qu'a entreprise le maire de Lipsheim, il a cherché des aides. D'abord l'ancien maire Schalck... Il a mieux réussi dans la personne du nouveau maire de Graffenstaden et conseiller général qui aux dernières élections a trouvé que le maire de Fegersheim ne soutenait pas assez sa candidature. Il a juré de se venger et a pris fait et cause pour le maire de Lipsheim. »

Vient ensuite la charge contre Charles Reichenshammer, en quatre points :

« 1) Au conseil général du 14 mai 1956, le conseiller général D^r. Reichenshammer a dit qu'il a consulté la population de Fegersheim qui lui a dit n'avoir aucune objection contre la dénomination – Il a menti.

2) Il a dit que 70 % du trafic de marchandises vient de Lipsheim. A cette question, Mr. Schultz, Directeur du trafic, a certifié que le trafic ferroviaire de Fegersheim est bien supérieur à celui de Lipsheim étant donné que M. Pain, Directeur de la Sté « fabrication de fours à gaz » transporte toutes ses marchandises par camion – Il a donc encore menti.

3) Il a dit que M. Demange, ancien préfet de Strasbourg, avait pris un arrêté liquidant cette question. M. Demange n'a pas pris de décision, il a simplement donné un avis concernant le litige en question, avis qu'il a envoyé, paraît-il, au ministre des Transports – C'est encore un mensonge.

4) Il a dit enfin, qu'il existe un arrêté ministériel : c'est inexact. M. le ministre a seulement donné un avis favorable au projet du maire de Lipsheim.

Influencés par les mensonges et inexactitudes de Mr. le Conseiller Général, les membres du conseil général ont donné des avis qu'ils n'auraient pas donnés s'ils n'avaient pas été mal informés.

Si le Ministre soutenait en effet les prétentions de la commune de Lipsheim, il faudrait changer le nom de la plupart des gares situées sur la ligne Strasbourg-Bâle qui sont situées sur le territoire du ban voisin dont elles ne portent pas le nom. »

Dans cet extrait, Alphonse Burckert procède à un travail de sape très méthodique à l'encontre des arguments déployés par Charles Reichenshammer.

Il reste maintenant à conclure la lettre avec quelques phrases de circonstance afin de flatter le député et ancien ministre Naegelen ; ce sera fait avec brio, grâce au tutoiement, au « camarade », au bien-fondé des « braves ouvriers » et autres...

« Cher ami, à la séance publique du 17 mai 1956, M. le maire de Fegersheim m'a appelé à ses côtés et m'a chargé aux applaudissements des 300 protestataires que comme étant ton ami socialiste d'intervenir auprès de ta haute autorité et de te prier d'aider la commune de Fegersheim à ce qu'elle garde ses droits qu'elle tient depuis 114 ans au nom de « GARE DE FEGERSHEIM »

J'ai répondu que je me mets volontiers à la disposition des habitants. Ce n'est pas la 1^{re} fois que j'ai fait appel aux services de mon camarade Naegelen. Lors de la visite qu'il a faite au parti socialiste de Fegersheim, il a promis au conseil municipal qui l'a reçu à la mairie alors qu'il était ministre de l'Education Nationale qu'il aiderait à obtenir la construction de la nouvelle école d'Ohnheim. Il a tenu sa promesse...

Je suis sûr que, après lu, le bien-fondé de la résolution des habitants la plupart des braves ouvriers, tu seras convaincu de leurs justes revendications et que tu gagneras à notre cause ton collègue le ministre des Transports »

Enfin, dans le but de rappeler à Marcel Naegelen son ancienne et éminente fonction de gouverneur général de l'Algérie, Alphonse Burckert termine par ces mots :

« Comme l'a dit justement un assistant il y a d'autres problèmes à résoudre que la dénomination d'une gare qui porte depuis 114 ans le nom de FEGERSHEIM.

Il vaudrait mieux s'occuper de la pacification et de la paix en Algérie que de semer la discorde entre les citoyens. »

La suite ne tarde pas : Marcel Naegelen accuse réception du courrier à son « *cher ami* » Alphonse Burckert et transmet la lettre au ministre des Travaux publics, des transports et du tourisme. Tout porte à croire que le député Naegelen ne s'est pas contenté d'une simple transmission, car dans une lettre non datée que le chef de cabinet du ministre Auguste Pinton¹⁷ lui fait parvenir en retour, il est écrit que la solution de nommer la gare de Fegersheim en Fegersheim-Lipsheim « *me parait, comme à vous, la seule susceptible d'être acceptée par les deux municipalités intéressées.* » Ainsi, le député Naegelen a effectivement lu le dossier et la lettre d'Alphonse Burckert n'a pas été couronnée du succès escompté, mais la procédure est maintenant définitivement lancée, et la gare appelée à se nommer Fegersheim-Lipsheim. Que de manœuvres, que de temps perdu, que d'énergie dépensée, que d'inimitiés qui se sont étalées au grand jour !

Quelques soubresauts, un dernier retournement...

¹⁷ Pinton Auguste (1901 Lyon–1984 Lyon) sera élu municipal et 1^{er} adjoint de la mairie de Lyon, sénateur de 1946 à 1977 et secrétaire d'état aux travaux publics, au transport et au tourisme dans le gouvernement Guy Mollet de janvier 1956 à mai 1957.

Comme nous l'avons vu plus haut, dans le journal *La Presse Libre* du 12 juin 1956 le maire de Fegersheim dénonce et critique vertement les actions du maire de Lipsheim. Les termes sont d'une telle violence que le journaliste précise qu'aucun article provenant des communes de Lipsheim ou de Fegersheim et traitant de la gare ne sera dorénavant publié!

Les conseillers municipaux de Lipsheim se réunissent le 14 juin et décident de ne traiter aucune question de l'ordre du jour tant qu'ils n'auront pas reçu de réponse à leur lettre de démission. Dix jours plus tard (le 23 juin), les conseillers de Lipsheim reprennent le travail en remerciant le préfet, car la gare se nommera Lipsheim-Fegersheim ! Ultime rebondissement dans cette longue affaire de rivalité entre les deux municipalités !

Visiblement, pendant que le préfet du Bas-Rhin donne des garanties à la commune de Lipsheim, la lettre d'Alphonse Burckert transmise par le député Naegelen a fait son chemin dans les ministères et le 13 août 1956, la préfecture du Bas-Rhin se voit obligée de se déjuger en lançant l'information venue du cabinet ministériel indiquant qu'il est définitivement acté que la gare se nommera Fegersheim-Lipsheim !

Le 13 septembre 1956, le conseil municipal de Lipsheim délibère, mais le cœur n'y est plus. Il est mentionné « *qu'il est public que seulement sur l'intervention d'un haut personnage ancien ministre, cette nouvelle version est proposée et que par là la nouvelle enquête est terminée (ce fait est chanté à qui le veut entendre à Fegersheim)...* ».

Il est même précisé :

« *Le conseil municipal a voté le crédit nécessaire pour le changement de la dénomination en Lipsheim-Fegersheim mais aucun crédit ne pourra être voté pour la dénomination Fegersheim-Lipsheim qui n'a pas été demandée par le conseil municipal* ».

On remarque bien, à la lecture de cette délibération, que pour les élus de Lipsheim, les dés sont jetés.

L'affaire est jugée le 31 mai 1957 au tribunal administratif de Strasbourg, et la gare se nommera dorénavant FEGERSHEIM-LIPSHEIM.

Oui mais...

Epilogue et conclusion

Après des années de lutte, des centaines d'heures de perdues, des haines qui se sont cristallisées autour d'une gare, des inimitiés qui se sont fait jour, des revirements de situation réguliers, des démissions en rafale, où en sommes-nous aujourd'hui ?



La gare en août
1990
(document
Michel Woerth)

Il n'y a plus de voies de service dans la gare, entraînant de fait l'absence de trafic Fret.



La ligne a connu de grandes modifications par la suppression de tous les passages à niveau et la mise en service des trains à la vitesse de 200 km/h, voire de 220 km/h pour les TGV.

Un TGV passant en gare en 1975
(Collection Bertrand RIETSCH)

Une troisième voie a été mise en service fin 2009 pour fluidifier les circulations, un passage souterrain relie les deux côtés de la ligne de chemin de fer en gare de Fegersheim-Lipsheim. Nicolas Koechlin était très loin d'imaginer tous ces bouleversements.

Mais, qu'est donc devenue la gare ? Source de tous ces conflits entre les deux communes, elle a été démolie en août 1991 pour des raisons de sécurité et afin de permettre un aménagement ultérieur du secteur côté Lipsheim.



La gare en cours de démolition, août 1991 : documents Michel Woerth

Malgré les péripéties et les jugements, la gare a continué à se nommer Fegersheim, comme on peut le voir sur les photos ci-dessus.

La mise en service d'un distributeur automatique de billets en 1990, conséquence de la rationalisation des coûts de la SNCF (suppression de la gérante au guichet de vente), relance la procédure de modification du nom de la gare. Il faudra attendre l'an 2000 pour voir les conseils municipaux de Fegersheim et de Lipsheim, en date des 5 et 18 septembre, valider chacun le nom de Fegersheim-Lipsheim.



Panneau de la gare de Fegersheim-Lipsheim

(Documents de Michel WOERTH)

Côté Fegersheim et après de longues procédures, un Pôle d'Echange Multimodal a été inauguré le 14 septembre 2014 à l'initiative de René Schaal, maire de Lipsheim. C'est à cette occasion que l'on a pu voir les deux maires, René Schaal (Lipsheim) et Thierry Schaal (Fegersheim), planter ensemble un arbre sur cette place qui a vocation à se nommer place Nicolas Koechlin.



JEAN-RENÉ DENLIKER POUR LA CUS

De G à D : Thierry Schaal, maire de Fegersheim-Ohnheim ; René Schaal, maire de Lipsheim ; Guy Quignon représentant Jacques Mazars, directeur régional de la SNCF ; Jacques Bigot, sénateur du Bas-Rhin et maire d'Illkirch-Graffenstaden ; Robert Herrmann, président de la Communauté Urbaine de Strasbourg et Antoine Herth, député du Bas-Rhin représentant Philippe Richert, président du Conseil régional d'Alsace.

Crédit photo : Jean-René Denliker

La page de la dénomination de la gare est définitivement tournée.

Remerciements

L'auteur tient à remercier les municipalités de Lipsheim et de Fegersheim pour les facilités d'accès à leurs sources documentaires, ainsi que les « mémoires vives » des deux communes : Fernand Schaal, Gérard Boesch, Julien et Michel Woerth côté Lipsheim, François Mutschler et Raymond Riesch côté Fegersheim. Par ailleurs ont également apporté leur contribution à cet article Christine Muller de l'entreprise Gaggenau, ainsi que Dominique Schott, président de l'association Franco-Allemande de Mo Modélisme Ferroviaire ; merci à eux.